

Lettre aux Amis de la Méjanes

La lumière est dans le livre. Ouvrez le livre tout grand. Laissez-le rayonner, laissez-le faire. Victor Hugo



Prochaines conférences

(avec l'appui de la Direction de la culture d'Aix)

17 mai : M^{me} Christine Vallet-Coulomb, *La planète a-t-elle de plus en plus soif ?*

21 juin : avec la participation d'archivistes de Marseille et d'historiens de l'Université, *Une belle époque en Provence, le regard d'un photographe amateur Édouard Cornet.*

15 septembre, 15 h : M^{me} Clara Cohen, *Les décors de Cassandra pour l'opéra "Don Juan" au festival d'Aix de 1949*

27 septembre : M. Olivier Arnaud, *Le peintre Édouard Mélik*

18 octobre : MM. Bernard Fino et Marc Fuhry, *L'aqueduc de Traconnade*

Salle Armand Lunel
Bibliothèque Méjanes
18 h 30

À noter également

16 juin : visite du fonds ancien avec Ph. Ferrand, *Découvertes faites à l'occasion du récolement.* 18 h, tour rapide des magasins du sous-sol ; 18 h 30, présentation des documents. Inscriptions limitées à 12 personnes : ferrandp@mairie-aixenprovence.fr ou 04 42 91 98 71

Le mot du président

L'Assemblée générale des Amis de la Méjanes, qui fait l'objet d'un compte rendu dans ce numéro, a été comme toujours un moment fort dans la vie de notre association. Elle a permis de nous retrouver d'une façon amicale, de faire le point sur nos activités, d'échanger librement sur nos projets et d'abord sur ceux de la Méjanes qui ne sont pas toujours bien acceptés par les usagers. Le directeur de la Méjanes, Rémy Borel, qui avait bien voulu assurer l'ouverture de cette AG, nous a longuement exposé les réalisations présentes et les développements prévus. Même si beaucoup d'aspects de la mutation en cours ont paru positifs et si on ne peut qu'approuver la volonté des responsables d'une bibliothèque de mieux répondre aux attentes culturelles et sociales d'aujourd'hui, plusieurs intervenants ont exprimé leurs désaccords sur un certain nombre de points, comme par exemple les conséquences de la redéfinition des espaces de lecture en pôles thématiques : augmentation du pilonnage d'ouvrages jugés obsolètes et réduction sensible de l'offre en libre service... D'une façon plus générale des inquiétudes se sont manifestées sur la place à venir du livre qui ne peut pas être « secondaire » dans une bibliothèque de l'importance de la Méjanes. Notre association ayant vocation à représenter les usagers de la Méjanes, il nous paraît normal qu'elle puisse être consultée sur les orientations nouvelles données par la direction. Cela éviterait sans doute des tensions et des incompréhensions.

Jean-Claude Bouvier

Sortie



Avignon, le 12 juin : visites d'une exposition sur la ville aux Archives municipales, de la livrée Ceccano et, à Villeneuve-lès-Avignon, de la Chartreuse et du musée Pierre de Luxembourg. Cette sortie fera l'objet d'une circulaire spécifique.

La fée Électricité à Aix (1)

À la fin du XIX^e siècle, la grande nouveauté technologique, c'est l'éclairage électrique. Après des premiers essais sur le cours Mirabeau¹ et des appels d'offre, la municipalité d'Aix signe un contrat pour l'éclairage public et privé². On a donc besoin d'ampoules à incandescence conformes au brevet de l'Américain Thomas Edison (daté de 1879).

En décembre 1914, Louis Pilliard, ingénieur en électrotechnique, directeur de la Compagnie des tramways Aix-Marseille et du réseau d'éclairage des Bouches-du-Rhône, crée et anime une ligue anti-allemande qui milite pour l'implantation à Aix d'une usine de fabrication de lampes électriques, et cela pour deux raisons de stratégie économique. La première, c'est qu'à cette époque 80 % de ces lampes électriques à filaments métalliques vendues en France proviennent d'Allemagne. La seconde, c'est que la France aurait intérêt à construire ses usines en des lieux éloignés des traditionnelles zones d'invasion guerrière. Et c'est ainsi que l'usine d'Aix est née pour contrer l'industrie allemande, et à l'aide de capitaux marseillais, pour la plupart.



© Photo Ely

En novembre 1917, le projet aboutit à la constitution de la Compagnie des lampes et appareils électriques de Provence. La première pierre est posée en février 1918 (avant l'Armistice) dans un terrain situé juste au sud de la gare, à l'ouest de la manufacture d'allumettes (voir photographie ci-dessus). La production des lampes « Mondia » démarre au début de l'année 1919 (avant le traité de Versailles).

La presse locale annonce une campagne de recrutement d'ouvrières de 18 à 30 ans, pour un travail « stable et peu pénible, dans des ateliers

propres ressemblant à ceux des couturiers ». L'entreprise se charge d'organiser la formation professionnelle de ce personnel. Un atelier de verrerie pour la fabrication des ampoules vient renforcer les effectifs de l'entreprise : le pôle industrie électrique devient rapidement le plus gros employeur d'Aix de son époque.

Malgré le succès technologique, l'entreprise lutte sans succès contre la crise économique. Pourtant, après restructuration, elle opère un nouveau démarrage en 1924 sous le nom de Fabrique de lampes électriques Zénith et suit toutes les modernisations apportées aux lampes d'éclairage.

De plus, en 1936, l'entreprise participe au développement de l'électronique avec la fabrication des tubes pour la radiophonie, la télégraphie sans fil... etc.

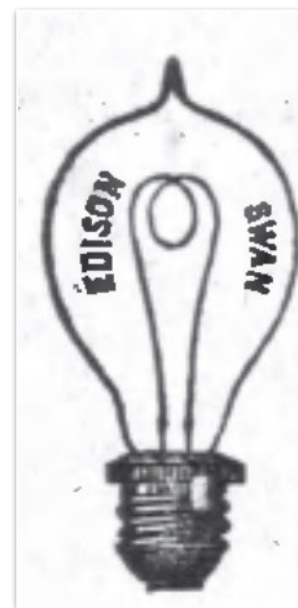
Pour se faire connaître du public, l'entreprise communique beaucoup en exploitant les moyens modernes à sa disposition :

- image publicitaire³ au prix d'un graphisme très dépouillé (voir image ci-dessus)
- matraquage par slogan publicitaire régulier dans la presse locale : « VOUS IGNOREZ... que la Lampe ZÉNITH est fabriquée à Aix-en-Provence, sinon, vous l'exigeriez de votre fournisseur ».
- projection dans un cinéma d'Aix d'un documentaire sur la fabrication locale des lampes.

Malgré tout, en 1961, la production de lampes est délocalisée vers Lyon. L'usine d'Aix ferme. On étudie une reconversion.

(À suivre)

Joëlle Jacq



1. *Le Mémorial d'Aix*, 28.02.1884

2. *Le Mémorial d'Aix*, 26.07.1894

3. *Le Mémorial d'Aix*, 09.09.1888

Une glacière sous un trottoir de l'avenue des Belges (1)

Théodore Saunier (1889-1966), propriétaire de la maison qu'il avait fait construire en 1934 au 11 avenue des Belges et qui deviendra une clinique vétérinaire, s'est battu en 1958 pour qu'elle ne soit pas absorbée par le projet immobilier de la résidence Mirabeau. Trop bien située entre la Rotonde et la gare routière, elle a finalement été démolie le 16 novembre 2017 pour laisser place à un immeuble de six étages dont on achève actuellement de creuser les fondations.

Ce chantier n'a pas grand intérêt pour les archéologues puisque l'avenue des Belges, construite sur un talus, est une voie légèrement antérieure à la Révolution. Il n'en a pas moins permis de découvrir les vestiges d'une cave et d'une glacière du 19^e siècle. Cette dernière est une longue salle voûtée qui présente la particularité d'avoir été creusée sous le trottoir de l'avenue des Belges, ce qui l'a sauvée !

La cave contiguë à la glacière est devenue un garage à voiture sous l'immeuble de la résidence Mirabeau qui en a conservé le mur est. Comme elle dépassait la limite de l'immeuble arrêté à la propriété de l'irréductible M. Saunier, son extrémité sud est restée enfouie sous le petit jardin devant sa maison. Après en avoir arraché la voûte, la pelleuse a remonté des bidons d'antigel qui ont rappelé la présence, en bordure de l'avenue, du Garage de Provence dont on a retrouvé aussi les cuves de carburant.

La glacière qui a été construite le long de cette cave sous le trottoir de l'avenue a été conservée intacte et utilisée par le Garage de Provence, puis comme entrepôt pour un peintre en bâtiment (Marcel Melquion, Ami de la Méjanès, se souvient y être allé chercher des pots) et pour un marchand ambulancier. Elle sert aujourd'hui de cave et de garage à voiture à un résidant du Mirabeau 1.

L'étonnante présence d'un bien privé sous la voie publique résulte d'un accord entre la ville d'Aix et Eugène Bourguet, propriétaire d'une brasserie dans la rue Montperrin, aujourd'hui rue de Jérusalem, en contrebas de l'avenue des Belges. Celui-ci a cédé, en 1879, une bande de terrain permettant un

alignement de l'avenue à partir de la voie ferrée jusqu'à l'actuel rond-point Anouar el-Sadate (plan, *in Sextius-Mirabeau à Aix-en-Provence : un quartier, une métamorphose* par Les Amis de la Méjanès, p. 62-63). En échange, la ville l'a autorisé à « établir des caves et une glacière avec voûte », empiétant de 8 m sous « l'allée au-dessus », à la hauteur de l'actuel immeuble « Mirabeau 1 » et du futur « Rotonde » aujourd'hui en construction.

(À suivre)

Ph. Ferrand



© Photos Ph. F.

VIE DE L'ASSOCIATION

Compte rendu de l'Assemblée générale du 15 mars 2018



La séance est ouverte à 18 h 30 par le président Jean-Claude Bouvier. 31 pouvoirs avaient été reçus. 25 adhérents ont signé le registre de présence. Le quorum de 10 % des adhérents (138) est donc atteint.

M. Rémy Borel, directeur de la Méjanas, a eu l'amabilité de participer au début de la réunion afin de présenter les évolutions de la Méjanas et répondre aux questions des adhérents. Il a commencé par rappeler le transfert, en principe début 2019, des collections patrimoniales et des

Archives municipales dans le bâtiment des Archives départementales. Il faudra 10,5 km de rayonnages qui ne pourront être installés qu'avec des « compactus » (rayonnages mobiles).

La récente fermeture de la bibliothèque durant 7 semaines a permis un tri des collections et une redéfinition des espaces en pôles thématiques. Plusieurs participants ont regretté ces nouvelles dispositions et la disparition de nombreux ouvrages, notamment des usuels. Rémy Borel signale que les dispositions actuelles sont provisoires et qu'une étude de réaménagement par un architecte spécialisé est en cours. Elle devrait entériner la mise à disposition de collections dans des magasins semi-ouverts grâce à la réaffectation du Cruciforme. Le pilonnage de nombreux ouvrages est critiqué par plusieurs intervenants. Pour le directeur, il s'agirait d'ouvrages remis au COBIAC ou abîmés. Il n'a toutefois rien quantifié.

Faute de moyens, il n'est pas envisagé, à court terme, d'extension des horaires d'ouverture passés, il y a quelques années, de 34 à 45 h par semaine. L'objectif national est de 50 h.

La bibliothèque a obtenu la qualité de « bibliothèque numérique », ce qui lui vaut des aides pour poursuivre les numérisations.

En ce qui concerne les travaux, outre la démolition du mur de verdure (voir *Lettre précédente*) l'essentiel sera l'ouverture rue des Allumettes (a priori sans supprimer l'actuelle), le réaménagement des rues couvertes, de la cour Carrée... La fondation Saint-John Perse devrait déménager dans le bâtiment vidéothèque.

En conclusion, pour le directeur qui s'est référé au rapport Orsenna, la structure doit désormais répondre à des attentes culturelles et sociales en devenant une maison culturelle de proximité aux activités variées, dans laquelle le livre n'est plus l'élément unique et devient même secondaire. Cette position n'a, pour le moins, pas reçu l'adhésion des membres présents.

Rapport moral 2017 et programme d'activités 2018

Le président commente ces deux rapports dont le texte est diffusé aux participants. Il insiste sur la variété des sujets de conférence avec un effort pour les sujets scientifiques, et sur la volonté de partenariat avec notamment France bleu Provence et la Ligue des droits de l'homme. Outre les 10 conférences habituelles, 2018 devrait donner lieu à trois sorties (La Ciotat, Avignon...). **Les deux rapports sont adoptés à l'unanimité.**

Rapports financiers

M. Jean-Marie Roux présente le compte d'exploitation 2017 et le budget prévisionnel 2018. L'excédent en 2017 est bien sûr lié à la vente du livre sur le quartier Sextius-Mirabeau (293). Toutefois, pour rentrer dans les frais de cette édition, il faudra encore vendre près de 180 exemplaires. Les prévisions de cotisations sont en légère baisse en raison de la diminution du nombre d'adhérents. M. Xavier Farjon souligne l'intérêt de la manifestation ASSOGORA en septembre pour recruter des adhérents et propose un stand commun avec celui des Amis du Muséum d'Aix. Le montant des assurances (750 € pour 2018), jugé excessif, sera réexaminé cette année. **Les deux rapports financiers sont approuvés à l'unanimité.**

Conseil d'administration

Les statuts ne prévoient pas de renouvellement du Conseil d'administration en 2018, car il a déjà été renouvelé par moitié en 2017. Le président fait cependant part des démissions de M^{mes} Anquetil, Lumediluna et Mazel et de M. Drouot. Il émet le vœu que ces personnes puissent revenir ultérieurement. M^{mes} Nadine Bertheloot et Anne Parmentier, ainsi que M. François Tissot, font acte de candidature. **Celles-ci sont acceptées à l'unanimité.**

6 janvier : visite de l'exposition Jack London dans les mers du sud au Centre de la Vieille Charité

En remerciement d'un prêt de deux ouvrages par la Méjanas, dix adhérents de l'association ont pu bénéficier d'une visite commentée de cette très belle exposition. Répartie dans plusieurs salles et la chapelle, elle présentait, grâce à de nombreuses photographies d'époque et des objets ethnographiques, successivement la construction du voilier le Snark, puis le périple de J. London à Hawaï, aux îles Marquises, à celles de la Société, aux Samoa, aux Fidji, aux Nouvelles-Hébrides et pour finir aux îles Salomon. Nous avons reçu un exemplaire du DVD du film d'Arte, *Jack London, une aventure américaine*, sur la vie de l'écrivain, qui a été projeté à l'auditorium de la Méjanas, le 17 mars, à une dizaine de spectateurs.

Responsable de la publication : Jean-Claude Bouvier

